

MUZIONI
CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU

- **DEPOSEE PAR** : Jean-Philippe CASALTA, Non Inscrit

- **OBJET** : Soutien aux élus victimes de graves incivilités en ce début d'année

CONSIDERANT les faits survenus à Olivese en date du 3 janvier 2021 23h contre la maison de Francis BASTIANELLI, conseiller municipal d'Olivese et de sa femme Françoise, c'est à dire tirs de chevrotine contre la façade, sur la voiture, sur la porte du garage et sur le cumulus.

CONSIDERANT l'incendie perpétré contre la maison en construction de Monsieur François Marie MARCHETTI, président de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne sur la commune de Zilia.

CONSIDERANT que ces faits sont intolérables dans une démocratie

CONSIDERANT que ces faits sont assimilables à des hypothétiques pressions.

CONSIDERANT que ces actes sont inqualifiables et lâches.

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

APPORTE son soutien plein et entier à Monsieur Francis BASTIANELLI, conseiller municipal d'Olivese, et sa femme Françoise.

APPORTE son soutien plein et entier à Monsieur François Marie MARCHETTI, président de la Communauté des Communes de Calvi-Balagne ainsi qu'à sa famille.

DEMANDE une réunion d'une commission violence dans les meilleurs délais.

MANDATE l'Assemblée de Corse pour s'emparer du sujet de la violence contre les élus.